

Marché de Potiers de PIERREFONDS - 11 & 12 MAI 2024

Retour des dossiers au plus tard le 15 janvier 2024 – réponse aux candidatures par mail le 1er février 2024

Nom et Prénom : _____

Adresse complète (écrire en capitales) :

Tél mobile : _____ e-mail : _____

N° Siret : _____

N° URSSAF, TI ou MDA : (lisiblement écrit) _____

Joindre une copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

Les dossiers incomplets et/ou le N° siret est invalide, ne seront pas étudiés

Statut professionnel : (Les statuts sont vérifiables sur infogreffe.fr)

Artisan Maison des Artistes

Micro-Entrepreneur Profession libérale

Membre d'atelier d'Art de France

Membre d'une association de céramiste (précisez) : _____

Type de céramiques : (vous pouvez mentionner plusieurs spécialités)

Grès Faïence Raku Porcelaine

Bijoux Sculpture Culinaire/utilitaire Ornementale

Participation à l'édition 2022 2023

Les emplacements sont approximativement de 12 à 15m² et nus (soit de 4 mètres en linéaire minimum angle en retour selon les emplacements, à l'initiative des organisateurs)

Un repas convivial est prévu le samedi soir, les commerçants offrent des plats et les exposants complètent au choix par du salé ou du sucré ou une boisson.

Je participe au repas partagé du samedi soir

J'apporterai un plat (précisez : **sucré ou salé**) :

Le règlement du marché de 85 € à l'ordre de « Comité des fêtes de Pierrefonds » vous sera demandé après la sélection, tout règlement non reçu après le 15 février sera considéré comme un désistement.

Les modalités pour l'hébergement à l'institut St Quentin, vous seront communiquées lors de la sélection définitive des exposants

Je souhaite accéder à un hébergement vendredi + samedi samedi uniquement
(25€/nuitée par personne – apporter duvet – le règlement se fait à part de celui du marché)

En postulant au marché de potiers de Pierrefonds vous acceptez de fait la cession de droits à l'image et à la mention de votre nom, nom d'entreprise à des fins de promotion de l'événement.

J'ai lu et accepte le règlement intérieur.

Date et signature :

Dossier à adresser par mail au plus tard le 15 janvier 2024 à : lasourcedargile@orange.fr

Chaque document en pdf ou en jpeg, lisible et enregistré sous votre nom et type de document

REGLEMENT INTERIEUR

Marché de Potiers de Pierrefonds - 11 & 12 MAI 2024

Ce marché de potiers et céramistes professionnels répond à la charte du collectif national des céramistes. Cette charte est accessible sur le site du collectif www.collectif-ceramistes.org

1-Le lieu d'exposition se situe à Pierrefonds, Chaussée Duflubé (contre allée face à l'étang) et se prolonge le long des commerces dans le prolongement de la même allée – 60350 Pierrefonds. **Les horaires du marché sont** : le samedi 11/05/24 de 14h00 à 19h00 et le dimanche 12/05/24 de 09h00 à 18h00, les participants s'engagent à être présents sur leur stand durant la durée de la manifestation.

-L'installation se fait le samedi matin à partir de **8h** et devra être terminée au plus tard à 13h30, les potiers peuvent arriver la veille mais au plus tard à 17h30. Il n'y aura aucune surveillance la nuit du 10 au 11/05 les stands se montent à partir du 11/05/24 (Pour toutes questions, utilisez le mail, en cas de problème sur la route, prévenir Laurent Salomon au 0670557793) – Important : si un exposant est prêt avant 13h30 il peut commencer à vendre car le public peut circuler librement sur la chaussée Duflubé, le marché étant un espace ouvert.

2-Afin de désencombrer rapidement la rue, les exposants doivent aller se garer après avoir vidé leur véhicule.

3-Les frais d'exposition sont de **85€**, les emplacements auront une surface de 12 à 15m2 avec selon l'emplacement un linéaire de 4 mètres minimum : **1 seul exposant par stand réservé. (Les couples de céramistes ayant une production homogène feront exception avec l'accord du comité d'organisation)**

4-Les exposants doivent obligatoirement posséder une assurance multirisque professionnelle et avoir leurs justificatifs professionnels à disposition durant l'exposition (Urssaf, Maison des artistes, réglementations diverses en cours...)

5-Le dossier d'inscription doit être retourné par mail pour le 15 janvier 2024 au plus tard à : lasourcedargile@orange.fr **les documents numérisés (dossier page1 – assurance – 3 photos de céramiques représentant vos créations actuelles et 1 photo de stand) et enregistrés sous votre nom ou nom d'atelier avec nom du type de document concerné. EXEMPLE dupont-dossier, dupont-assurance, dupont-photos1... les photos de céramiques et de stand en .jpeg de bonne qualité**

6-Un renouvellement partiel des exposants est assuré chaque année afin de satisfaire aux nouvelles demandes et d'assurer aux visiteurs de nouvelles découvertes, **après 2 participations successives les demandes ne seront pas prioritaires.**

7-**Un repas** partagé se tiendra le samedi soir dans la salle commune mise à disposition des potiers, les exposants sont invités à apporter quelque chose à partager, sucré/salé à préciser, spécialité régionale si possible. Merci de préciser ce point sur le dossier de demande de participation.

8-Les véhicules doivent être évacués directement après déchargement du matériel et garés dans le parking réservé aux exposants dans l'enceinte fermée de l'institut St Quentin.

9-Il est exceptionnellement possible de demander un branchement électrique uniquement pour des dispositifs spéciaux, fontaines, quelques lampes en céramique (dérouleur apporté par l'exposant). Ces dispositifs (en dehors de tout éclairage de stand) doivent être au normes NF en vigueur et ne pas dépasser 500W

10-Les exposants doivent apporter leur matériel d'exposition : stand, parapluie...attention au soleil exceptionnel de Picardie ! **il est strictement obligatoire de disposer et de placer les poids nécessaires à la tenue et la stabilité des parapluies. Les napes sont interdites sauf pour les tentures si elles sont agrafées ou boutonnées sous stand.**

11-La présentation des céramiques doit être conforme aux photos du dossier. Les matières annexes et minoritaires acceptées sont : bois précieux, fer forgé, métaux nobles, verre et cuir en tant que mécanismes minoritaires (fermoirs, couvercles, supports, bijoux et portes mèches...)

12-En cas d'annulation de la manifestation par les pouvoirs publics (cas de force majeure) l'association ne pourra pas rembourser les frais d'exposition si les frais de publipostage et de gardiennage sont engagés.

13-Après le 1er avril 2024 en cas de désistement, les frais d'exposition seront remboursés uniquement si un candidat en liste d'attente peut assurer le remplacement.

14-Les potiers souhaitant dormir dans leur véhicule ont la possibilité de le faire uniquement dans l'enceinte de l'institut St Quentin sur le lieu du parking réservé aux potiers. Nous attendons le retour de l'institut concernant les accès locatifs aux chambres, en cas d'impossibilité cette année, nous vous transmettrons les possibilités et informations de l'office de tourisme.

15-Il est fortement conseillé aux exposants de ranger les céramiques et de bâcher solidement les stands le samedi soir. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols ou de dégradations occasionnées par un tiers, un gardiennage est mis en place à partir de 20h, Il est dissuasif, le vigile prévient les autorités compétentes en cas de besoin.

16-Le rangement devra se faire le dimanche à partir de 18h, les emplacements rendus propres comme à l'arrivée. Avant 18h le rangement ne pourra se faire que sur accord spécifique des organisateurs si la fréquentation ou les conditions climatiques le rendent nécessaire. (Aucun véhicule ne pourra être stationné avant le rangement complet des stands)

Nous nous engageons à tout faire pour que cette nouvelle édition **du marché de Potiers de Pierrefonds** soit de nouveau un succès.

A bientôt, l'équipe du comité d'organisation

AUTORISATION DE DIFFUSION / RGPD

Les informations collectées ne seront utilisées que pour la gestion du marché et du site internet rubrique événements administrés par l'équipe du comité d'organisation « Marché de Potiers de Pierrefonds ». Elles ne seront pas utilisées à d'autres finalités.

RGPD :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Laurent Salomon (lasourcedargile@orange.fr) pour les utiliser exclusivement à l'organisation du marché de Potiers de Pierrefonds ayant lieu en mai.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : équipe organisation événementiel, comité des fêtes de Pierrefonds et association des Potiers et Céramistes de l'Oise. Les données seront exploitées et communiquées dans le répertoire et le site Internet le cas échéant et/ou tout documents à usage exclusif de l'événement, flyers, news-letter, liste des exposants... Les données sont conservées pendant 10 ans par ledit comité – référent Laurent Salomon.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez adresser toutes demandes à :

Laurent Salomon – coordination marché de Potiers de Pierrefonds à lasourcedargile@orange.fr